

## CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

**COMPTE RENDU**  
**Séance du Conseil de la Vie Associative**  
10 octobre 2023

**P : présent – R : retardé – E : excusé – A : absent**

Membre du conseil	P	R	E	A	Membre du conseil	P	R	E	A
Bruyère Cyril				X	Alo-Jay Angélique	X			
Sentis Fabienne			X		Frolet Cécile				X
Chiron Guy			X		Dina Jean			X	
Brun Sylvie	X				Jaccaz Yves	X			
Omacini Jérémy	X				Ripoche Marie-Thérèse				X
Sumner Graham représenté par Mme Trinquart	X				Ragazzoni Jean-Louis	X			
Boudet Laurence	X				Michallet Bernard				X
					Locatelli Cathy	X			

**Secrétaire de séance : MORARD-CHATAIGNIER Laëtitia**

En préambule, nous commençons la réunion par un tour de table pour présenter les membres du CVA au nouveau représentant du Basket Club de Voreppe et à la trésorière du Club Entraide et Loisirs représentant monsieur Sumner.

Sylvie Brun fait un état des lieux et un historique du travail accompli par le CVA depuis sa création.

Angélique Alo Jay communique la liste des associations voreppines avec la classification des packs proposés par le service CAVL.

Après échange il est proposé de modifier certaines classifications, à savoir :

- Voreppe mon village : initial 1 - proposition 3
- Atout A'Zart : initial 2 - proposition 3
- Broderie et Points comptés : initial 2 - proposition 3
- Patchwork : initial 2 - proposition 3
- Théâtre de la renverse : initial 2 - proposition 3
- FSE : initial 3 - proposition 2
- UGSEL : initial 3 - proposition 2
- UNSS : initial 3 - proposition 2

Sylvie Brun souhaite également "présenter" cette liste à l'OMS pour les clubs affiliés.

Angélique propose que les membres gardent les listes et que l'on fixe une réunion début décembre pour valider les propositions.

### Questions diverses

Le président du Basket Club informe que la porte du gymnase de l'Arcade, celle à côté de la porte magnétique reste très souvent ouverte.

L'information a été transmise au service des sports.

Laurence Boudet souhaite connaître les raisons pour lesquelles l'écran blanc du vidéo projecteur n'a pas été remis suite aux travaux dans la salle Marius Locatelli.

La réfection des plafonds ainsi que le changement de luminaire et sachant que l'écran était très peu utilisé et que la perche qui permettait de le descendre avait disparu, c'est pour ces raisons qu'il n'a pas été remis.

Yves Jaccaz s'étonne que les salles disponibles dans l'Espace Festif de l'arrosoir ne peuvent pas être louées de manière simultanée.

Conflit d'utilisation des parties communes.

Les membres du CVA se questionnent sur l'utilité de maintenir le conseil de la vie associative.

**Prochain CVA 28 novembre 2023.**